

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL, SÉANCE ORDINAIRE, DU MERCREDI 9 MARS A 20H30

L'an deux mil vingt-deux le mercredi 9 mars à 20h30, le Conseil Municipal de Bricqueboscq légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire sous la présidence du Maire, M. Hubert COLLAS.

Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de conseillers présents : 14
Nombre de votants : 15

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs COLLAS Hubert, QUELLIER-LAHAYE Marine, DABROWSKI Stanislas, COTTEBRUNE Gilles, HAMELIN Dominique, POULAIN Thierry, BEAUGRAND Nicole, MILLET Florence, LETABLIER Marion, GARCIA Laurence, LEMAUX Fabienne, BIHEL François, HUREL Jean-François, LANIEPCE André

Procuration : Mme RENOUF Jessica donne pouvoir à GARCIA Laurence

Secrétaire de séance : Mme LEMAUX Fabienne

Date de convocation : 3 mars 2022

Date d'affichage : 3 mars 2022

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 26 janvier 2022.

DEL 006-2022 : Demande de Fonds de Concours pour l'aménagement du Centre Bourg RD204

Monsieur le Maire rappelle la délibération 052-2021 concernant l'aménagement du Centre Bourg – RD 204 et l'enveloppe financière prévisionnelle estimée d'un montant de 370 000 € H.T.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de solliciter l'aide de la Communauté d'Agglomération Le Cotentin au titre du fonds de concours.

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide à **l'unanimité** des membres présents ou représentés :

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter l'aide de la CAC au titre du fonds de concours pour les travaux d'aménagement du Centre Bourg RD204,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer et à mandater toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

DEL 007-2022 : Amendes de police pour l'aménagement du Centre Bourg RD 204

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la validation du projet d'aménagement du Centre Bourg – RD204, une aide peut être sollicitée auprès du Conseil départementale dans le cadre des amendes de police.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide à **l'unanimité** des membres présents ou représentés :

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter l'aide du Conseil Départemental au titre des amendes de police pour les travaux d'aménagement du Centre Bourg RD204,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer et à mandater toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

DEL 008-2022 : Déclassement d'un terrain du domaine public au domaine privé pour vente à un particulier

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de prononcer le déclassement de la Voie Communale 13 dont la commune est propriétaire, du domaine public communal et de l'intégrer au domaine privé communal au vu de sa vente à un particulier.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide à l'**unanimité** des membres présents ou représentés :

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à prononcer le déclassement de la Voie Communale 13 du domaine public communal et de l'intégrer au domaine privé communal au vu de sa vente à un particulier,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

DEL 009-2022 : Elections présidentielles : constitution du bureau de vote

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal, les disponibilités de chacun afin de tenir le bureau de vote pour les élections présidentielles qui se dérouleront les 10 et 24 avril 2022 de 8h00 à 18h00.

Les membres du bureau de vote du dimanche 10 avril 2022 – 1^{er} tour seront :

- Président du Bureau : Hubert COLLAS,
Secrétaire : QUELLIER-LAHAYE Marine
De 08h à 13h : Monsieur DABROWSKI Stanislas et Mesdames LETABLIER Marion, MILLET Florence,
De 13h à 18h : Messieurs COTTEBRUNE Gilles, HUREL Jean-François et Mesdames GARCIA Laurence, LEMAUX Fabienne

Les membres du bureau de vote du dimanche 24 avril 2022 – 2^{ème} tour seront :

- Président du Bureau : Hubert COLLAS,
Secrétaire : QUELLIER-LAHAYE Marine
De 08h à 13h : Messieurs HAMELIN Dominique, LANIEPCE André, POULAIN Thierry et Madame BEAUGRAND Nicole
De 13h à 18h : Messieurs BIHEL François, LANIEPCE André et Mesdames QUELLIER-LAHAYE Marine, RENOUF Jessica

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'**unanimité**, des membres présents ou représentés :

- **D'ACCEPTER** l'organisation du bureau pour les élections présidentielles des 10 et 24 avril 2022 avec les membres du bureau de vote cités ci-dessus.

QUESTIONS DIVERSES

Madame QUELLIER-LAHAYE informe les membres du Conseil Municipal des prochaines réunions et activités de la commune :

- Le 23 mars 2022 à 20h30, réunion de la commission sociale,
- Le 28 mars 2022 à 14h00, rencontre du comptable public pour préparation vote du budget,
- Le 05 avril 2022 à 20h30, réunion commission finances,
- Le 13 avril 2022 à 19h30, conseil municipal pour vote budget 2022,
- Le 19 avril 2022 à 15h30, réunion commission CCID,
- Le 21 mai 2022, repas des aînés.

Monsieur DABROWSKI Stanislas, 2^{ème} adjoint, informe le Conseil Municipal que les travaux concernant :

- Ancienne Mairie toujours en attente de devis avant décision,
- Aménagement du Bourg : suite à la visite de Mme MILESI Anna architecte mandaté par la DDTM par rapport au projet, il doit être modifié sur certains points avec maintien du budget initial.
- Réfection du préau garderie abri bus, signature d'un devis avec l'entreprise Mickaël ROULLAND pour 5 601,78 € T.T.C.
- Chaufferie de la salle communale en attente de réparation suite signature devis avec l'entreprise ROBINE pour 1 977,12 € TTC.

Monsieur COTTEBRUNE Gilles, 3^{ème} adjoint, informe les membres du Conseil Municipal que la Commission Voirie a effectué le tour des chemins restant à élaguer ou en partie élagués.

Monsieur BIHEL François, conseiller municipal, informe le Conseil Municipal qu'un agent de la commune de Grosville s'est proposé pour le remplacement de notre agent pour la gestion de la salle communale en congé maternité courant juin.

Monsieur LANIEPCE André, conseiller municipal, informe les membres du Conseil Municipal de l'envoi par le Préfet de la Manche d'un tableau concernant le recensement des capacités d'hébergement au sein de la Commune pour les réfugiés Ukrainiens.

Monsieur COLLAS Hubert, Maire, informe le Conseil Municipal que deux personnes sont passées en Mairie afin de voir s'il était possible de mettre en place une MAM (Maison d'Assistantes Maternelles) au sein de la Commune. L'ouverture d'une 7^{ème} classe est prévue à la rentrée de septembre 2022 au RPI Bricqueboscq/Grosville.

Monsieur HUREL Jean-François, conseiller municipal, informe les membres du Conseil Municipal qu'une démarche pluriannuel sur l'ensemble des besoins et dépenses a été vu avec Mme RACHINEL Lucille (CAC) et Mme TISON Elisabeth (RPI Bricqueboscq/Grosville), document en annexe. Un point suivi du site internet de la commune a été réalisé sur les 6 derniers mois, document joint.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.